

COMPTE-RENDU SOMMAIRE de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le **15/05/2014**, à 20H 30, salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Luc DUFOUR, Maire

Absente excusée : S. HARDOUIN pouvoir à L. DUFOUR

Secrétaire de séance : J.M.BARBÉ

Commission communale des impôts directs

Le code général des impôts prévoit la création dans chaque commune d'une commission communale des impôts directs composée du maire, de six commissaires titulaires et de six commissaires suppléants.

Les commissaires seront désignés par la Direction Générale des Finances Publiques de la Manche au vu d'une liste établie par le Conseil Municipal.

Devis

Le Conseil Municipal donne un avis favorable au devis :

- de l'entreprise GEOMAT, de Tourlaville Manche, pour la réalisation de relevés topographiques autour de l'Eglise Saint-Martin de Gonneville, pour un coût de 470 € HT;
- de l'entreprise GEOMAT, de Tourlaville Manche, pour la réalisation de relevés topographiques autour de l'école-mairie, futur centre bourg, pour un coût de 2 020 € HT;
- de l'entreprise GALLIEN, de Breuville, pour l'agrandissement et l'empierrement de la chasse des Vaux, pour un coût de 26 167 € HT ;
- de l'entreprise FLAMBARD, de Sottevast, pour la réfection des toitures du logement du 15 route du Hamel Es Ronches et de la classe de CE1/CE2 pour un coût total de 14 826 € 15 HT ;
- de l'entreprise LEBLOND, de Gonneville, pour :
 - la fabrication et la pose d'une porte au petit monument de la « Sainte Vierge » pour un coût de 206 € HT ;
 - la fourniture d'un émetteur pour la barrière automatique de l'atelier municipal, pour un coût de 44 € 20 HT ;
 - pour le remplacement de l'estrade de l'Eglise pour un coût de 486 € 00 HT
 - pour le remplacement des serrures de l'Eglise pour un coût de 656 € 87 HT.

Site internet

Le Conseil Municipal valide le changement de dénomination de la société «GB CONSEIL » en la société « NET LOGIQUE » et donne un avis favorable aux nouvelles propositions tarifaires, à savoir :

- mise en ligne d'un compte rendu de réunion de Conseil Municipal : 35 € 00 la mise en ligne ;
- modifications diverses pour mises à jour : 50 € 00 l'heure ;
- transformation d'un bulletin municipal, fourni en fichier PDF, en livre virtuel interactif et mise en ligne : 35 € 00 + 1 € 60 par page.

Communauté de Communes du canton de St-Pierre-Eglise et délégués communaux

Suite aux élections de mars dernier :

- le bureau de la Communauté de Communes du canton de St-Pierre-Eglise se compose de :

- Madame LALOË, Maire de Varouville, présidente
- Monsieur LEBARON, Maire de Clitourps, 1^{er} vice-président ;
- Monsieur DUFOUR, Maire de Gonneville, 2^{ème} vice-président ;
- Madame BELLIOU-DELACOUR, Maire de Fermanville, 3^{ème} vice-présidente ;
- Monsieur GOMERIEL, Maire de Le Theil, 4^{ème} vice-président ;
- Monsieur DENIS, Maire de St-Pierre-Eglise, 5^{ème} vice-président ;
- Monsieur POTTIER, Maire de Névilles, 6^{ème} vice-président ;
- Monsieur LETERRIER, Maire de Cosqueville, 7^{ème} vice-président.

Le bureau, du Syndicat d'Alimentation en Eau Potable du canton de St-Pierre-Eglise, de:

- Monsieur Jean-Louis SALLEY, de Carneville, Président ;
- Monsieur Michel LEMARECHAL, de Maupertus/Mer, 1^{er} vice-président ;

- Monsieur Jean-Marie BARBÉ, de Gonneville, 2^{ème} vice-président

- Délégués du Conseil Municipal au sein du secteur d'Action Gériatrique du canton de Saint-Pierre-Eglise : Madame Claudine AHMED et Madame Angélique VAN HAVERBEKE
- Délégué du Conseil Municipal / Correspondant défense : Monsieur Guy LEPREVOST

Informations et interventions diverses

- Urbanisme : depuis le 24/04/2014, ont été déposées en mairie : 4 demandes de certificats d'urbanisme et 1 déclaration de travaux.
- Cantine scolaire : les services vétérinaires ont effectué le 01/04/2014 une inspection sanitaire du restaurant scolaire. Le rapport fait état du bon fonctionnement et de la conformité globale des locaux.
- Commissions communales :
 - La commission « voirie » se réunira le lundi 19/05/2014 à 18 H afin de répertorier toutes les voies communales.
 - Les membres du Centre Communal d'Action Sociale se réuniront le lundi 26/05/2014 afin de préparer un article qui sera inséré dans le prochain « Gonnevillais » et présenter ainsi les actions possibles du CCAS.
- Voirie communale : Afin de reboucher les ornières sur la voirie communale, des corvées de « bitume » sont prévues les 20 et 21/05, 27 et 28/05, 10 et 11/06, 24 et 25/06 et si besoin les 08 et 09/07/2014.
- Affaires scolaires : Pour l'année scolaire 2014/2015, les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) auront lieu les lundi- jeudi et vendredi, de 15 H 30mn à 16 H 30 mn. Le mardi restera une journée entière d'école.
- Monsieur DUSSINE, directeur du groupe scolaire, prendra sa retraite au 31/08/2014.
- Elections européennes : des dispositions nécessaires au bon fonctionnement du bureau de vote sont prises pour les élections européennes du dimanche 25 mai 2014.
- Conseil Municipal : après accord du Conseil Municipal, les convocations des commissions communales et des réunions de conseil seront dorénavant envoyées par voie dématérialisée.

Pour extrait conforme, le 07/08/2014

Le secrétaire de séance :

Le Maire :

J.M. BARBÉ

Luc DUFOUR